

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3532 - LUNDI 15 JUILLET 2019

SANTÉ PUBLIQUE

Accroître les financements dédiés au VIH/sida en Afrique

Au terme de leurs travaux, les parlementaires africains, les ministres de la Santé, les donateurs et les partenaires techniques ont invité, le 12 juillet à Brazzaville, les pays du continent à affecter 15% de leur budget au profit de l'éradication du VIH/sida et de l'amélioration des systèmes de santé.

« *Contribuons plus, dépensons mieux pour l'efficacité de l'action contre le VIH-sida et pour la santé des citoyens* », a déclaré le président du Sénat de la République du Congo, Pierre Ngolo, à la clôture du sommet de haut niveau des parlementaires africains sur le financement du sida.

Page 5



Les délégués de haut niveau à l'ouverture des travaux

FACILITÉ DE CRÉDIT

Les réformes nécessaires pour sortir de la crise



La photo de famille au siège du FMI

Les autorités congolaises dont le pays vient de bénéficier d'un arrangement financier avec le Fonds monétaire international, au titre de la Facilité élargie de crédit, sont appelées à poursuivre les réformes économiques pour parvenir à une croissance inclusive.

« *Les autorités congolaises devraient poursuivre la mise en œuvre des*

réformes en mettant l'accent, entre autres, sur l'amélioration des investissements publics, la suppression des dépenses hors budget et la lutte contre la corruption », a lancé Mitsuhiko Furusawa, directeur général adjoint du FMI après l'accord signé par les deux parties.

Page 4

SESSION DU CND

L'opposition s'explique

Dans une lettre adressée au secrétaire exécutif permanent du Conseil national du dialogue, le chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala, a expliqué pourquoi lui et ses amis ont décliné l'invitation de Martin Mbéri.

« *La confusion qui en résulte entre une simple cérémonie de présentation du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue et les échanges sur des thématiques aussi élevées avec la mise en place des groupes de travail constitués par vos seuls soins, continue de semer le doute, notam-*



Le chef de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala/Adiac comment sur l'objectif réel qui vous nous conviez », a-t-il écrit.

Page 3

ZONE CÉMAC

Les défis du commerce intracommunautaire

Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) envisagent de faire passer leurs échanges commerciaux de 3% à 10% dans trois ans. Tel est l'objectif que se sont fixés les représentants de la Cémac, ainsi que leurs partenaires lors de leur réunion de Brazzaville.

Page 5

Éditorial

Convergence

Page 2

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Plus d'un milliard FCFA pour actualiser les données

Page 4

ÉDITORIAL

Convergence

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international ayant approuvé officiellement vendredi le projet d'accord avec le Congo qui lui était soumis par ses propres experts, l'horizon s'éclaircit enfin pour notre pays qui s'est trouvé durement impacté ces quatre dernières années par la crise financière née de l'effondrement des cours de l'«or noir» sur les marchés mondiaux.

Au-delà des conséquences très positives que l'accord avec le FMI aura immédiatement se dessine, en effet, une convergence en notre faveur des institutions internationales et des très grandes puissances que compte la planète dont le meilleur ne peut que sortir à court comme à long terme. Une convergence qui n'est pas due seulement à la remise en ordre de nos finances et de notre gouvernance publique, mais qui résulte également d'une diplomatie active, dynamique, positive ayant prouvé aux observateurs de la scène congolaise que le pays a bien la volonté de reprendre sa longue marche en avant vers le progrès économique et social.

Placé comme il l'est au cœur du Bassin du Congo, disposant de ressources naturelles – agricoles, aquatiques et forestières notamment – largement inexploitées, prenant position de façon claire dans la bataille vitale pour la protection de la nature – cf. la création du Fonds Bleu –, s'employant à aider les pays proches – la Centrafrique, la République démocratique du Congo – ou plus éloignés – la Libye – à résoudre les conflits internes qui les dévastent, œuvrant pour faire en sorte que le Marché commun africain devienne vite une réalité concrète, notre Congo est certainement l'un des pays les plus sûrs et potentiellement les plus riches du continent africain. Il a donc entre les mains tout ce qu'il faut pour attirer les investisseurs du monde entier.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, tout indique que nous entrons effectivement dans une ère nouvelle dont chacun d'entre nous, et pas seulement la nation congolaise dans son ensemble, tirera les plus grands bénéfices. À nous donc de faire en sorte que la convergence de l'aide internationale et de l'appui des grandes puissances se conjugue pour moderniser notre économie et, de ce fait, ait des conséquences très positives dans le domaine social qui est l'enjeu primordial des dix prochaines années.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO - FMI

Le PCT entend jouer sa partition dans la mise en œuvre de l'accord

Réagissant au lendemain de la signature de l'accord portant sur la facilité élargie de crédit entre les deux parties, le porte-parole du Parti congolais du travail (PCT), Serge Michel Odzocki, qui a salué les efforts déployés par le gouvernement, estime que sa bonne application dépendrait des comportements des uns et des autres.



Le porte-parole du PCT, Serge Michel Odzocki/Adiac

Le Fonds monétaire international (FMI) a conclu, le 11 juillet, avec la République du Congo, un accord portant sur la facilité élargie de crédit. Dans un communiqué rendu public au terme de cet accord, cette institution de Bretton Woods s'est félicitée en substance des efforts consentis par le Congo pour la soutenabilité de sa dette. En effet, le montant approuvé dans le cadre de ce programme est de 448,6 millions de dollars américains, soit un peu plus de 224 milliards FCFA. Dans une interview accordée à la presse le 12 juillet, le porte-parole du PCT a rappelé que la majorité présidentielle de façon large souhaitait, aux travers de ses différentes déclarations, que cette démarche engagée par le gouvernement congolais puisse aboutir. « C'est fait, il faut donc féliciter le gouvernement pour avoir réussi cette performance, et dire que si le FMI a signé cet accord, c'est qu'il y a la considération. C'est une marque de confiance que ce partenaire accorde au Congo », s'est réjoui Serge Michel Odzocki.

Dénonçant la politique menée par certains compatriotes, surtout ceux de la diaspora contre les négociations avec le FMI, le porte-parole du parti socle de la majorité présidentielle pense que ces derniers étaient animés par la volonté de nuire au gouvernement. Ils oubliaient, a-t-il fustigé, que cela a été fait dans l'intérêt du peuple congolais. Le FMI a compris, a-t-il dit, les efforts déployés par le gouvernement dans le cadre de l'assainissement de la situation économique et financière du pays. « La signature de cet accord va ouvrir une autre page (...) Dès la signature de cet accord, le Premier ministre a parlé des efforts que nous devons faire, c'est-à-dire gérer la situation nouvelle qui se crée. Il faut la gérer avec toute la rigueur possible, notamment dans le sens de la bonne gouvernance », estime-t-il. Quant à l'application de cet accord, il a indiqué que le PCT jouera sa partition, en collaboration avec les autres partis de la

majorité présidentielle. Il s'agira précisément d'exiger que la lutte contre les antivaleurs dans la gestion de la chose publique, prônée ces dernières années par le président de la République, soit menée avec fermeté et rigueur pour que les Congolais aient un nouveau comportement. « En ce qui concerne l'application et la mise en œuvre de cet accord, nous pouvons être sereins parce que ce n'est pas un chèque en blanc que le FMI a fait au Congo. Il est dit dans cet accord qu'il y aura des revues semestrielles qui seront faites, donc la bonne application dépend justement des comportements des uns et des autres. Les revues qui seront faites vont nous obliger à avoir un comportement tout à fait compatible avec les conditionnalités imposées par le FMI et tous les autres partenaires qui accepteront de venir nous aider dans le cadre de cet accord », a conclu Serge Michel Odzocki.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES INSTITUTIONS

L'opposition justifie son absence au lancement des activités du Conseil national du dialogue

Alors qu'elle était invitée à la cérémonie de lancement officiel des activités du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue (CND), le 9 juillet, l'opposition politique congolaise a fini par décliner l'offre.

Dans une lettre adressée au secrétaire exécutif permanent du CND, Martin Mbéri, le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala évoque le retard avec lequel il a pris connaissance du dossier. Il s'interroge, par ailleurs, sur l'opportunité politique d'un séminaire de renforcement des capacités des membres de cette institution, élargi aux acteurs politiques. « La confusion qui en résulte entre une simple cérémonie de présentation du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue et les échanges sur des thématiques aussi élevées avec la mise en place des groupes de travail constitués par vos seuls soins, continue de semer le doute, notamment sur l'objectif réel qui fonde l'activité à laquelle vous nous conviez », a écrit Pascal Tsaty-Mabiala.

Selon lui, le dialogue fraternel, consensuel et réparateur attendu par l'opposition ne peut être convoqué que par le président de la République, conformément à la constitution. Ce qui n'appelle pas, a-t-il insisté, au demeurant, l'organisation des séminaires de formation. « La seule vo-



Le chef de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala/Adiac

« N'ayant pas compris la démarche qui a consisté à regrouper les acteurs politiques, les membres de la société civile, les notabilités et les confessions religieuses afin de participer à un séminaire de renforcement des capacités (simple question interne), nous avons simplement décliné votre offre et attendons avec un intérêt particulier la convocation du vrai dialogue »

lonté politique du président de la République suffit. C'est de ce dialogue réparateur dont l'opposition, dans toute sa diversité, a besoin aujourd'hui », a poursuivi le secrétaire général de l'Union panafricaine pour la démocra-

tie sociale.

En effet, le dialogue souhaité par l'opposition politique congolaise porterait sur des thèmes aussi variés. Il s'agit notamment de la gouvernance électorale ; la gouvernance ad-

ministrative et territoriale ; la résolution définitive de la crise du Pool ; la crise économique et financière ainsi que sur la question de l'unité nationale. « N'ayant pas compris la démarche qui a consisté à regrouper les acteurs politiques, les membres de la société civile, les notabilités et les confessions religieuses afin de participer à un séminaire de renforcement des capacités (simple question interne), nous avons simplement décliné votre offre et attendons avec un intérêt particulier la convocation du vrai dialogue », a conclu Pascal Tsaty-Mabiala.

Notons que le CND a officiellement lancé ses activités au cours d'un séminaire atelier organisé du 9 au 11 juillet, à

Brazzaville. En effet, ce séminaire visait à contribuer à la concrétisation des mécanismes inclusifs de dialogue, à travers l'opérationnalisation du CND, l'unique cadre institutionnel et légal de dialogue politique au Congo, créé par la Constitution de 2015.

Ainsi, plusieurs thèmes ont été développés, parmi lesquels, «Le Conseil national du dialogue : sa nature, son organisation et ses missions» ; «Des techniques de prévention et de gestion des conflits» ainsi que «Le rôle des femmes et des jeunes dans la gestion des conflits».

Présidant la cérémonie d'ouverture, le Premier ministre, Clément Mouamba, a souligné qu'à travers cette rencontre, le Congo venait de marquer un pas de plus vers la préservation des conflits politiques, sources d'instabilité dans le pays depuis de longues dates. « Ce jour, nous venons magnifier cette valeur qu'est le dialogue. C'est une donnée cardinale et un mode opératoire efficace dans la résolution des conflits, particulièrement dans le domaine politique. En lançant les activités du CND, nous posons un acte qui contribuera à façonner un nouveau Congo digne d'être légué à la postérité, dans un esprit pacifique pour plus de progrès dans tous les domaines », soulignait le chef du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Jeunes comme vieux

Depuis plusieurs mois, communiqués et répliques émaillent la vie de la Force montante congolaise (FMC), organisation juvénile du Parti congolais du travail. Deux groupes antagonistes y ont émergé, qui se disputent le leadership de l'institution. Des rappels à l'ordre et même une tentative de médiation de la tutelle n'ont pas porté les fruits. La querelle continue, mais peut-être avec des arguments moins heurtés.

Ce 15 juillet, en effet, est convoquée une session extraordinaire du comité central de la FMC. Que va-t-elle servir à sa base et à sa tutelle ? La fin des dissensions dont elle pâtit ou bien leur amplification ?

Dans un premier temps, les présences qui se feront jour à l'ouverture des assises permettront de comprendre si les meneurs des deux courants ont décidé de mettre un peu

d'eau dans leur vin, pour ne pas dire de placer l'échelle qui en fait une force montante sur un socle solide. Qui permet de mieux emprunter les marches et poursuivre l'ascension avec plus d'assurance. Ce sera le cas si ces présences s'avèrent nombreuses et variées, donc représentatives de ces courants. On pourrait ensuite s'intéresser à l'ordre du jour de la réunion. N'ayant pas été expressément défini dans l'acte de sa convocation, il est possible, au regard du climat décrit plus haut, que ce comité central exceptionnel se penche essentiellement sur le retour de la confiance au sein de l'organisation. De telle manière que si alternance il y a dans ses rangs, qu'elle se fasse dans une volonté partagée de privilégier la cohésion.

Une telle démarche, même consensuelle, suggère que les raisons ayant conduit une partie de la FMC à dénoncer publiquement « la mauvaise gouvernance », « l'absence de

résultats » et toutes les tares que l'on impute à la vieille classe politique en place soient étayées ; que ceux qui s'en défendent, parce que pris à tort pour cible, aient eux aussi le temps d'exposer leurs vues.

Créée en 2013, à la suite de la dissolution programmée de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise et dans une ambiance plutôt mouvementée, celle du Comité d'action pour la défense de la démocratie-mouvement de jeunesse, la FMC est à la croisée des chemins. A elle de montrer avec toutes les autres organisations juvéniles des formations politiques du Congo qu'elle ne revendique pas de prendre sa place dans la gestion des institutions nationales pour répéter les erreurs que les jeunes, tous pris ensemble, ont tant reproché aux anciens.

Gankama N'Siah

ACCORD CONGO-FMI

Assainir les finances publiques exige de nouvelles attitudes

Le programme de réformes macroéconomiques que le gouvernement congolais vient de signer avec le Fonds monétaire international (FMI), le 11 juillet, l'oblige à améliorer la transparence dans la gestion des deniers, tout en privilégiant les dépenses en faveur de l'éducation, la santé, l'aide sociale...

La signature de l'accord d'un montant de 448,6 millions de dollars, soit un peu plus de 224 milliards FCFA, est certes un grand soulagement pour l'économie congolaise mais, le plus dur consiste à appliquer ses principales résolutions durant les trois prochaines années. Car, le programme triennal insiste sur la nécessité pour les autorités congolaises à faire preuve d'une bonne mise en œuvre des réformes structurelles, afin de rétablir la stabilité macroéconomique, y compris la viabilité de la dette. En plus, les autorités congolaises devraient poursuivre des mesures prévues au budget 2019, en met-



La photo de famille au siège du FMI

tant l'accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale et le respect de la réglementation.

Pour remédier aux difficultés liées à la gestion budgétaire, le conseil d'administration du FMI précise que le programme de réformes qu'il appuie « donne la priorité à un rééquilibrage budgétaire et une restructuration de la dette ; un renforcement du capital humain, notamment au moyen de mesures protégeant les groupes vulnérables ».

Le FMI estime que les risques pesant sur le programme sont gé-

rables si les autorités congolaises poursuivent les réformes du secteur pétrolier. À cela s'ajoutent les efforts destinés à renforcer la gouvernance, l'État de droit, ainsi que le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et la diversification économique afin de rendre la croissance du pays « plus inclusive ».

Pour ce faire, ce programme devrait être appuyé par des initiatives de la banque centrale en vue de maintenir une orientation adéquate de la politique monétaire, constituer des réserves ré-

gionales et d'assurer la stabilité du secteur financier. Au retour, l'accord Congo-FMI pourrait soutenir les efforts de stabilité de la zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

Des résultats encourageants du premier trimestre 2019

L'exécutif a pu assurer une maîtrise du niveau des dépenses grâce à la mise en œuvre de trois principales mesures, à savoir la mise en œuvre de la réserve de précaution (20 %) sur les crédits annuels ; l'as-

sujetissement de la subvention et d'autres transferts, hors éléments de rémunération, à la prise des ar-rêtés ministériels et le niveau de recouvrement des recettes.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire de l'État au premier trimestre, le solde budgétaire global est excédentaire de 185,8 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 504,2 milliards de FCFA, soit un taux annuel de 36,9 % et 95,9 % de l'objectif trimestriel. Le solde primaire de base est ressorti excédentaire à 211,8 milliards de FCFA pour un niveau prévisionnel de 740,2 milliards de FCFA, soit 28,6 % de l'objectif annuel et 89,3 % de l'objectif au 31 mars.

Cependant, le solde primaire de base hors pétrole demeure déficitaire de 77,7 milliards de FCFA. Cela montre la dépendance du budget au pétrole et interpelle sur la nécessité de diversifier l'économie, particulièrement de dynamiser le secteur hors pétrole, selon un rapport du ministère des Finances et du budget.

Fiacre Kombo

TRIBUNE

Et le dossier Commisimpex enfin se referma !

La Société Commisimpex demandait au FMI que le règlement par la République du Congo de sa dette à son égard soit une condition préalable au programme d'aide du FMI à la République du Congo. Elle demandait aussi que cette créance soit traitée de façon identique à celle de la Chine et prise en compte de la même manière par le Fonds monétaire international. S'exprimant tant par la voie de la presse que directement au FMI, elle considérait, en effet, comme « ... injuste le fait que le FMI semble favoriser un groupe de créanciers par rapport à d'autres ».

Or il n'existe aucune discrimination ni aucun traitement de défaveur du FMI vis à vis de Commisimpex, seulement une prise en considération de la réalité des faits et du droit. Si le FMI ne traite pas la créance de la société comme celle de la Chine, c'est que la relation financière entre la Chine et la République du Congo et celle qui existe entre Commisimpex et la République du Congo sont radicalement différentes. Tout simplement parce que, contrairement à la situation nette débitrice du Congo vis à vis de la Chine, le solde du Congo est net créditeur vis à vis de Commisimpex.

La Société, qui refuse de payer ses impôts au Congo depuis des années (cf. le problème des GAFA en France) lui est redevable d'une dette fiscale certaine, liquide et exigible, d'un montant supérieur de plusieurs centaines de millions pour prétendus « travaux publics » qu'elle aurait effectués, il y a plus de trente ans. Il convient aussi de préciser que ladite société n'est pas une société de BTP, mais une société d'import-export comme son nom in extenso - Société Commission Import-Export - l'indique.

S'il existe bien un solde net débiteur du Congo vis à vis de la Chine et que cette dette doit ainsi être prise en compte par les comptes publics congolais comme par le FMI c'est, bien au contraire, un solde net créditeur en faveur du Congo qui doit être pris en compte par les comptes publics congolais et par le FMI pour ce qui concerne la société Commisimpex du milliardaire libanais, laquelle est encore et toujours à ce jour débitrice vis à vis de l'Etat Congolais.

C'est donc, contrairement à ce que Commisimpex laisse entendre, la simple application des règles fiscales et comptables du droit Ohada que respecte le FMI sans que l'on puisse trouver, contrairement aux allégations de cette société, une quelconque forme de discrimination.

**Maître Simone Bernard Dupré
Avocat au Barreau de Paris**

AGRICULTURE

Plus d'un milliard FCFA pour actualiser les données du secteur

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, et la représentante de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Suze Percy Filippini, ont signé, le 12 juillet à Brazzaville, l'accord marquant le lancement officiel du projet Système permanent intégré des statistiques agricoles (Spisa).

D'une durée de deux ans et demi pour un coût d'1 728 938 FCFA, le projet a pour but de permettre au gouvernement congolais de disposer désormais des statistiques fiables et actualisées sur les acteurs et les productions agricoles nationales, nécessaires à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles pour le développement effectif du secteur agricole. Spisa permettra aussi de renforcer les capacités techniques des agents du ministère de tutelle en matière de collecte, de traitement et de publication des données, pour la mise en place d'un système permanent de statistiques agricoles et alimentaires.

Grâce à ce projet, le gouvernement disposera de même, d'une photographie précise des structures de l'agriculture congolaise ainsi que des caractéristiques principales des exploitations agricoles du pays.

« Les statistiques sont importantes pour apprécier le niveau de réalisation des différentes filières. Les chiffres permettront notamment aux acteurs du sec-

teur à se comparer aux autres puis se fixer de nouveaux objectifs », a déclaré Henri Djombo, au lancement dudit projet. Il a, en outre, sollicité l'appui des partenaires afin que ce système intégré soit durable.

Pour la représentation de la FAO, cette signature marque l'aboutissement d'un long processus de plaidoyer pour la mobilisation des ressources additionnelles, en vue de poursuivre les opérations de recensement agricole au Congo.

« Les statistiques sont d'une importance qui n'est plus à démontrer. Le gouvernement à travers son plan national de développement envisage de diversifier son économie en développant le secteur agricole et rural. Dans ce processus, la maîtrise des statistiques agricoles est un facteur incontournable », a-t-elle déclaré.

Rappelons que ce projet vient capitaliser les acquis du recensement général de l'agriculture, dont une partie des résultats est disponible.

Lopelle Mboussa Gassia

ZONE CÉMAC

L'intégration commerciale peine à se concrétiser

Le taux d'échanges commerciaux intracommunautaires demeure le plus faible du continent (3%), en raison surtout du manque d'infrastructures de transport. Face à ces nombreux défis, les acteurs communautaires tentent autant que possible d'accélérer ce processus intégrateur.

Une rencontre sur les projets d'intégration a réuni le 12 juillet, à Brazzaville, des responsables communautaires et les ambassadeurs accrédités ainsi que des partenaires au développement, à l'instar du Programme des Nations unies pour le développement et de la Banque des États de l'Afrique centrale.

Pour le commissaire en charge du marché commun de la Cémac, Michel Niama, l'objectif pour les trois prochaines années est de parvenir à augmenter le niveau de production locale puis lever les contraintes afin d'augmenter au moins à 10% le taux d'échanges commerciaux à l'intérieur de



Les commissaires de la Cémac lors des échanges avec les partenaires

l'espace. D'après une étude menée entre 2014 et 2017, le coût global des échanges commerciaux en zone Cémac avoisine les huit cents milliards FCFA, dont cinq cents milliards reviennent au Cameroun, grâce essentiellement à ses trafics avec le

Tchad et la République centrafricaine. Quant aux autres pays comme la Guinée Équatoriale, le Gabon, et le Congo, ils sont peu impliqués.

Le commissaire en charge du marché commun de la Cémac trouve nécessaire que soit relancé en toute urgence

le mécanisme du comité national d'origine composé des représentants du secteur privé et des pouvoirs publics. Le dispositif avait été initié depuis 2008 pour permettre à chaque États membres de promouvoir la transformation des produits locaux, le

label made in Cémac dans sa politique commerciale.

Les diplomates présents ont tour à tour pris la parole pour évoquer les difficultés spécifiques à chacun de leur pays. L'ambassadeur de la Centrafrique au Congo, Marie-Charlotte Fayanga, a, par exemple, fait remarquer que la crise sécuritaire qui secoue son pays freine la libre circulation, le commerce des bétails et les activités de production.

L'absence d'initiatives au sein de certaines chambres de commerce a aussi été citée parmi les freins au processus d'intégration commerciale. Ces structures doivent informer les acteurs économiques des opportunités existantes, souligne l'ambassadeur tchadien, Seid Mbodou. Il a enfin suggéré l'organisation des foires commerciales dédiées aux produits locaux made in Cémac.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LE SIDA

Les gouvernements africains appelés à y consacrer 15% de leurs budgets

Réunis les 11 et 12 juillet à Brazzaville, pour débattre de la nécessité d'accroître les investissements nationaux pour le VIH et la santé, les participants au sommet de haut niveau sur le financement de cette pandémie ont exhorté les gouvernements à consacrer 15% de leur budget pour le financement de cette maladie.

Une vingtaine de résolutions a été adoptée au terme de la rencontre qui a réuni des parlementaires panafricains, présidents et membres d'Assemblées régionales et nationales, présidents et membres des Sénats, ministres de la



Le président du Sénat, Pierre Ngolo, clôturant le sommet

Santé, des Finances, partenaires techniques, secteur privé et société civile. Il s'agit, entre autres, de renforcer l'engagement politique et la responsabilisation en faisant des investissements destinés à renforcer les systèmes de santé nationaux.

Mettre fin à l'épidémie du sida, à la tuberculose

et au paludisme et fournir les ressources nationales nécessaires à long terme pour atteindre les objectifs de lutte contre le VIH et les objectifs de santé fondés sur les principes d'exclusivité, de transparence et de responsabilité avec la pleine participation des communautés et de la société civile font également partie de ces résolutions. De même, plaider en faveur de l'augmentation des investissements nationaux dans la santé en fonction de la croissance économique et du budget de l'Etat, en suivant les progrès accomplis par rapport aux indicateurs référencés dans le tableau de bord de l'Afrique sur les financements nationaux pour la santé développée par l'UA y sont incluses.

Par ailleurs, les participants se sont aussi engagés à renforcer les capacités des parlementaires et de leurs réseaux en vue d'un suivi efficace des engagements et standards en matière de financements internationaux pour mettre fin à cette pandémie d'ici à 2030.

Clôturant enfin la rencontre, le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo a, au nom du parlement congolais, félicité les participants à cette rencontre pour la pertinence des analyses et la portée des conclusions arrêtées. « Pour nous, ces conclusions qui constituent des engagements sont inscrites dans le cadre de l'action efficace qui doit être menée au niveau tout aussi mieux de l'Afrique que du monde », a-t-il dit, avant d'ajouter : « Ma conviction est que nous partons de Kintélé avec pour devise, contribuons plus, dépensons mieux pour l'efficacité de l'action contre le VIH-sida et pour la santé des citoyens ».

Jean Jacques Koubemba

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS-BRAZZAVILLE

ANNONCE NUMERO 2019-016

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Agent de sécurité de la Patrouille Mobile

Grade - FSN-04

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 09 Juillet 2019

DATE DE CLOTURE: 23 Juillet 2019

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français et justifiant de deux ans d'expérience dans les domaines de la sécurité, de la police ou de l'armée. L'intéressé(e) devra savoir conduire et avoir des compétences en sécurité et en self-défense. Sous la supervision du Chef adjoint de la garde locale, le/la titulaire renforcera la garde locale dans la protection du personnel de l'ambassade des États-Unis ainsi que de l'immobilier appartenant au gouvernement américain; il/elle assurera la patrouille autour des résidences et locaux officiels et inspectera les postes de garde. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Conseiller Administratif

Ambassade des Etats Unis à Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

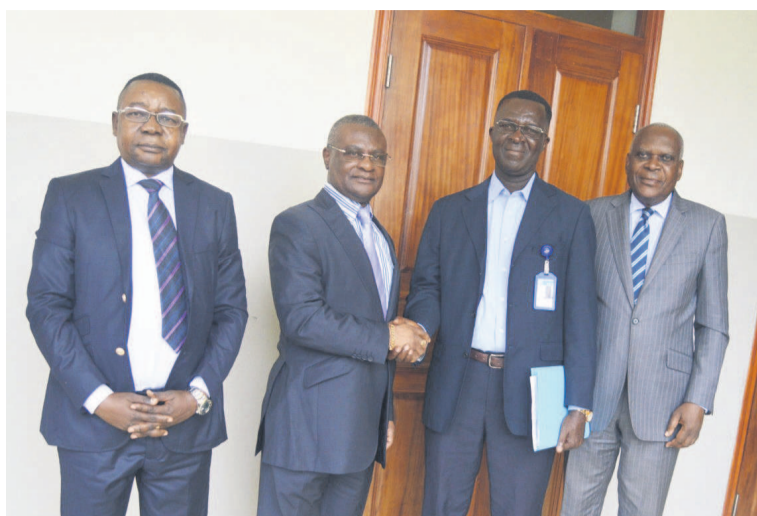
DROITS DE L'HOMME

OIM-Congo sollicite l'accompagnement de la CNDH

Le bureau national de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM-Congo) compte sur la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) pour trouver des solutions aux différents problèmes qui le préoccupent. Au cours d'une entrevue avec le président de la CNDH, Valère Gabriel Eteka-Yemet, le chargé de bureau, Anicet Mbakima, a notamment évoqué le non-paiement de la contribution du Congo à l'OIM. Une situation qui fait que le pays n'ait pas droit de vote, ni de participation à la prise de décision avec le risque d'être toujours mis sur le banc de touche.

L'OIM-Congo a également souhaité que la CNDH mette la main à la pâte pour renforcer la sécurité aux frontières afin de mieux lutter contre la traite des personnes. Le constat évoqué à ce propos souligne qu'au

niveau des frontières la traite des personnes peut se faire sans pourtant que les services de sécurité ne disposent pas des outils de pointe pour prouver l'appartenance de telle personne à telle famille notam-



Le président de la CNDH (au centre) saluant le chargé de bureau de l'OIM-Congo

ment les enfants. Les localités pilotes comme Pointe-Noire, Ouesso dans la Sangha, Liranga dans la Likouala sont visés. L'accompagnement sollicité par l'OIM-Congo va donc dans le sens d'optimiser son action sur le terrain dans le cadre de l'installation et la réinstallation des migrants ou encore des réfugiés dont le HCR a la charge. Consciente des enjeux qui intègrent aussi son champ d'action, la CNDH fera le plaidoyer nécessaire au soutien de l'OIM-Congo.

Rominique Makaya

SOLIDARITÉ

Des vivres et médicaments aux orphelinats Notre-Dame de Fatima, AEED et Petites sœurs des pauvres

Le coup d'envoi de cette ronde a été donné à la paroisse Notre Dame de Fatima à Mpila, par le président de l'association des Anciens enfants de troupe, le colonel Rémy Ikounga Ayayos, accompagné de quelques membres du bureau exécutif national.

La dotation s'inscrit dans le cadre de la poursuite du chronogramme d'activités liées à la célébration de la neuvième édition de la Journée de l'Ancien enfant de troupe (AET). Cette journée est un repère, et constitue pour ses membres une occasion particulière d'offrir une fois de plus une opportunité de rencontre et de partage autour de leur idéal commun.

Tour à tour, pendant cette ronde, à l'orphelinat Notre-Dame de Fatima (Mpila), à la maison de

se poursuivre encore, ils l'espèrent, pour tous ceux qui peuvent venir les soutenir.

Arrivé au terme de cette ronde, parlant au nom de l'association et des membres du bureau exécutif national, le vice-président de l'AET, Arnel Nzoulani, a rappelé l'importance de cette journée qui, dit-il, est en réalité une journée de fraternité, d'entraide et de solidarité comme le dit leur crédo. « Notre solidarité n'est pas seulement une solidarité vers la communauté des AET ; une solidarité introvertie, mais elle est aussi ouverte ; ouverte vers la communauté nationale ; ouverte aussi vers les personnes qui sont dans le besoin, les personnes qui sont vulnérables. Notre président porte très bien ses valeurs. Vous savez vous-mêmes déjà, ce qu'il a déjà pu faire dans ce sens. Nous sommes venus ce matin,

juste pour vous dire, bon courage dans ce que vous faites ».

L'Association des anciens enfants de troupe du Congo, rappelons-le, est une association à caractère apolitique, culturel et social qui a pour but de rassembler les promotions des AET au sein d'une

fédération ; raffermir, entretenir et pérenniser l'esprit « AET » ; soutenir l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc par toute action de bienfaisance ; mener et participer à toute action, promouvoir l'image des AET. Ici, l'association organise, entre autres, des actions caritatives envers les tiers ou des actions de solidarité entre les promotions prises collectivement, soit entre les AET pris individuellement.

Guillaume Ondzé



La délégation des AET posant avec les enfants orphelins

retraite « Les petites sœurs des pauvres », à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, et à l'orphelinat « Action espoir des enfants en détresse » (AEED), au Centre-ville (Temple du Centenaire de l'Eglise évangélique du Congo), appréciant le geste des AET, le Père Jean Marie Boukasa-Malu, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima et président d'Africa Téléma, Sœur Apollonia, responsable de l'infirmerie de la maison de retraite Les petites sœurs des pauvres et Fernande Yloulou Bayenda, directrice de l'orphelinat AEED, ont dit leur satisfaction, tout en évoquant la solidarité qui doit

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministère et le CPDL-AGRO-FOR-VETI-M désormais partenaires

Le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique vient de signer un partenariat avec l'Association club pour le développement de l'agroforesterie, la production de l'artémisia, du moringa et du vétiver dans la Lekoumou (CPDL-AGRO-FOR-VETI-M). L'objectif étant de mutualiser les efforts dans la culture à grande échelle et la transformation de l'artémisia annua.



Les deux partenaires brandissant la convention signée

La convention de partenariat entre les deux parties a été signée il y a quelques jours à Sibiti, chef-lieu du département de la Lekoumou par le directeur général de l'Institut national de recherche forestière (IRF), le Dr Victor Kimpouni et le président de CPDL-AGRO-FOR-VETI-M, Raphaël Zanga, en présence du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. « L'implication du ministre de tutelle dans cet engagement est un motif de satisfaction car nous trouvons là une oreille attentive à nos préoccupations restées lettre morte depuis près de 12 ans », a fait savoir Raphaël Zanga. La convention fixe les termes de collaboration scientifique et technique en vue de développer la filière artémisia annua au Congo. La création et l'animation d'un centre incubateur des projets, de la production, d'analyse, de transformation, de commercialisation, de formation et l'encadrement des producteurs, des formateurs et des promoteurs. L'artémisia annua est une plante dont les vertus sont jugées efficaces dans la lutte contre le paludisme et le cancer. Sa production à

grande échelle envisagée par la convention contribuera à la résolution des problèmes de santé publique que connaît le pays, relatifs notamment aux maladies évoquées. Sibiti est la première localité à disposer de cette semence depuis 2007. « Pendant ces douze ans, nous avons procédé aux études d'acclimatation de la plante dans le département de la Lekoumou et procédé au test de traitement du paludisme. Avec l'apparition de la maladie de Chikungunya, nous avons pu traiter trente cas gratuitement qui ont donné des bons résultats », a indiqué le président de CPDL-AGRO-FOR-VETI-M.

Par ailleurs, « Nous avons aussi d'autres chantiers dans d'autres départements mais il fallait rendre officiel le départ de la collaboration ferme et forte entre la recherche scientifique et les associations de producteurs de l'artémisia dans un premier temps, le moringa et le vétiver. Et, ici dans le département de la Lekoumou ce travail qui est fait est encouragé », a laissé entendre le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

R.M.

IN MEMORIAM

13 juillet 2012- 13 juillet 2019, cela fait sept ans que Alphonse Andzouana (Vieux A.A) nous a quittés. Ton épouse, tes enfants, tes petits fils et toute ta famille ne cessent de penser à toi. Nous ne t'avons pas oublié et ne t'oublierons jamais. Tu resteras à jamais dans nos cœurs, tu es pour nous un modèle de vie. Regrets éternels



NÉCROLOGIE

La famille Pouaboud-Bicoumat, M. Jean Théodore Pouaboud, ancien maire de la ville de Pointe-Noire, son frère ; le docteur Benoît Loembe, ancien ministre, patriarche ; le chancelier Serge Eugène Ghoma-Bou-banga, son fils ont l'infinie tristesse d'annoncer la disparition de Mme Bayonne née Fernande Pouaboud, survenue à Pointe-Noire le samedi 6 juillet 2019, dans sa 78^e année. La veillée se tient au quartier Fouks (Pointe-Noire) derrière la pharmacie six cadrans. En union de prière pour le repos de son âme. Contacts: 06. 973. 49. 09 / 06.652.02.66



CENTRAFRIQUE

Vingt millions d'euros de l'UE pour restaurer l'autorité de l'Etat

La cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a officialisé, le 12 juillet, le lancement de projets d'appui de l'Union européenne à la restauration de l'autorité de l'Etat centrafricain.

Parmi ces projets figurent la formation de mille nouvelles recrues des forces armées centrafricaines par la mission de l'UE et la construction d'armureries et de sites de stockage, condition préalable à la levée de l'embargo sur les armes imposées au pays, a expliqué Federica Mogherini, en déplacement dans la ville de Bouar, dans l'ouest de la Centrafrique.

Accompagnée à Bouar par le président centrafricain Faustin-Archange Touadera, la Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente (sortante) de la Commission européenne a déclaré : « Ici à Bouar nous pouvons voir les premières preuves tan-

gibles de la paix. C'est ici que le désarmement a démarré et donné des premiers résultats, certes encore très timides, mais significatifs ».

Mogherini et le président de la République ont ensuite participé à la première réunion du comité préfectoral de mise en œuvre de l'accord de paix composé des représentants des autorités locales, de la société civile et des groupes armés de la zone.

La rénovation du camp Leclerc de Bouar, destiné à devenir le quartier général des forces armées centrafricaines dans la zone ouest, est également prévue. Bouar a longtemps été une base de l'armée française dans le pays.

L'accord de paix de Khartoum, signé en février, « a des chances concrètes de réussir », a-t-elle estimé. Les principaux groupes armés, qui tiennent les territoires en province, n'ont pas encore été désarmés.

Yvette Reine Nzaba

FMI

L'UE va présenter un seul candidat pour succéder à Christine Lagarde

Les ministres des Finances de l'Union européenne (UE) ont décidé à l'unanimité de ne présenter qu'un seul candidat au poste de directeur général du Fonds monétaire international (FMI).

L'actuelle responsable du FMI succédera à Mario Draghi, à la tête de la Banque centrale européenne, en automne prochain. Les vingt-huit ministres des Finances de l'UE se sont également accordés pour la remplacer à la tête du FMI, en novembre, lors de leur dernière rencontre, tenue à Bruxelles, en Belgique.

Les États membres ont annoncé avoir un objectif clair : « ne trouver qu'un seul candidat pour reprendre le poste », a déclaré le Finlandais, Mika Lintilä, dont le pays reprend la présidence tournante du conseil de l'UE au cours de ce semestre. « Il s'agit d'une décision unanime », a-t-il

précisé à la sortie de la réunion. « Il est essentiel que l'Europe s'unisse derrière un candidat et que nous décidions de nommer une personne qui sera apte à afficher son engagement en faveur du multilatéralisme et qui pourra comprendre le rôle de l'Europe dans l'économie mondiale », a ajouté Paschal Donohoe de l'Irlande.

Tous les ministres ont convenu que le poste devrait rester en Europe. D'ailleurs, une règle tacite veut que celui-ci revienne à un candidat européen, notamment français et que les États-Unis nomment le président de la Banque mondiale. L'élection du candidat américain, David Malpass, à la Banque mondiale confirme ce partage « peu démocratique et dénoncé » par le reste des États, des deux grandes institutions financières internationales.

L'entrée en lice des candidats d'autres continents

pour le poste, notamment Agustin Carsten, économiste mexicain à la tête de la Banque des règlements internationaux ainsi que Raghuram Rajan, gouverneur de la Bank of India et ancien économiste en chef au FMI, est « pure figuration ».

Le ministre finlandais des Finances et ses collègues au conseil des affaires économiques et financières ne veulent pas spéculer autour d'un nom pour succéder à Christine pour le moment. Par contre, certains spéculateurs avancent plusieurs noms : Mark Carney, gouverneur de la Bank of England, la PGD de la Banque mondiale, Kristalina Georgieva, l'ex-président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselboem, et l'ex-Premier ministre, Alexander Stubb. Mais il est encore trop tôt pour dévoiler des noms précis.

Noel Ndong



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001 /PEEDU/2019 DU 12 JUILLET 2019 POUR LA MISSION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE : DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE, AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE, ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO, AGENCE NATIONALE D'ELECTRICITE RURALE.

ANO du 12 juillet 2019.

Le présent avis à manifestations d'intérêt annule et remplace celui du 28 juin 2019.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA & BIRD) pour financer le PEEDU et se propose d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (firme) pour le renforcement des capacités du personnel des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité : Direction Générale de l'Energie (DGE), Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Energie Electrique du Congo (E²C), Agence Nationale d'Electricité Rurale (ANER).

Le Gouvernement a lancé en 2003 une réforme du secteur de l'énergie à travers l'adoption de plusieurs textes de lois portant code de l'électricité, création de l'ANER, création de l'ARSEL et création du fonds de développement du secteur de l'électricité (FDSEL).

En 2017, le Gouvernement a actualisé la lettre de politique sectorielle en maintenant les objectifs antérieurs mais en se focalisant sur 4 axes pour assurer la fourniture du service d'électricité de manière efficiente par la :

- Finalisation du cadre institutionnel et réglementaire notamment par le renforcement des capacités des institutions du secteur (DGE, ARSEL, E²C, ANER) ;
- Réforme de l'opérateur historique (Société Nationale d'Electricité) ;
- Promotion des énergies renouvelables et augmentation de l'offre ;
- Réhabilitation, renforcement et modernisation des infrastructures de transport et de distribution d'électricité (lignes, postes de transformation, réseau de distribution).

L'objectif de la consultation est d'apporter une assistance technique au Gouvernement dans le renforcement des capacités du personnel des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité (DGE, ARSEL, E²C et ANER).

Le Consultant retenu devra assurer la formation qualifiante du personnel de la DGE, ARSEL, E²C et ANER dans les modules ci-dessous répertoriés :

- Financement des projets dans le secteur de l'énergie (production, transport et distribution),
- Formation sur la tarification traditionnelle,
- Formation sur la régulation tarifaire,
- Formation sur les contrats d'achats d'électricité,
- Financement des projets d'électrification rurale décentralisée (ERD).

L'Unité de Coordination du PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : être un Consultant firme de renommée internationale disposant d'au moins trois (3) expériences pertinentes en matière de formation qualifiante dans les modules fixés.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de Janvier 2011, version révisée Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans les Directives de Consultants ci-dessus mentionnées.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 31 juillet 2019 à 14 heures : Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipeement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo -

Tél : [242]055568787 - Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2019.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO. /



**AIRTEL CRÉE PLUS
DE 3 500 EMPLOIS
AU CONGO**



publicis
AG Partners

Airtel est en pleine phase de redéploiement de l'activité Airtel Money et lance le recrutement de partenaires de distribution pouvant animer et faire vivre le réseau de kiosques et Agences Airtel Money sur l'ensemble du territoire National. C'est une vaste opération visant à créer plus 3500 emplois indirects.

Vous êtes intéressés pour y investir ? Merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

airtelmoney@cg.airtel.com

Le dossier à fournir est composé de :

- RCCM
- Pièce d'identité en cours de validité
- Investissement Initial : 5 millions FCFA

Rejoignez l'aventure Airtel Money et ensemble relevons le défi du gouvernement : l'inclusion financière au Congo

LE RESEAU DES SMARTPHONES

DIASPORA

Une Franco-congolaise au Conseil présidentiel pour l'Afrique

À l'issue de la rencontre présidentielle, lors du grand débat avec les diasporas africaines, la journaliste Florelle Manda vient de rejoindre le Conseil présidentiel pour l'Afrique mis en place officiellement, le 29 août 2017, par le président de la France, Emmanuel Macron.



Florelle Manda sur le plateau de France O Crédit : Missters/France O

Depuis le 11 juillet, la Franco-congolaise a rejoint l'équipe du Conseil présidentiel pour l'Afrique jusqu'alors constitué de quatre femmes et cinq hommes originaires de France et d'Afrique, tous issus de la société

civile. Sélectionnés pour la diversité de leur parcours, les membres de ce conseil sont sollicités pour communiquer en direct avec le président Emmanuel Macron afin de lui apporter leur connaissance des enjeux de l'Afrique d'aujourd'hui. A première vue, la Franco-congolaise adhère à la démarche de valorisation des diasporas du président français. C'est la manifestation d'une réelle volonté d'impliquer les diasporas dans les relations avec le continent africain. Pour la plupart des ressortissants africains, l'attachement avec le pays d'origine est permanent. Cela est perceptible par la création de multiples associations ou par les propositions de créateurs d'entreprises dont l'objectif est très souvent de mettre

en place un pont entre la France et le continent. Ces passerelles constituent le maintien des liens entre l'Afrique et la France avec les diasporas dans le rôle d'ambassadeurs, rôle souhaité par le président français dans les nouvelles relations qu'il veut instaurer. Ce sont des liens qui doivent être au-delà de l'annonce hautement symbolique sur les restitutions « temporaires ou définitives » des œuvres d'art africaines, ou sur l'augmentation de l'aide publique au développement. En attendant sa prise de fonction effective, Florelle Manda continue à animer sa tranche horaire en tant que journaliste France O, au cœur des us et coutumes de la diaspora et des Antilles.

Marie Alfred Ngoma

SAHEL

Les membres du G7 ne parviennent pas à fixer des objectifs

Une réunion des ministres du Développement du Groupe des sept (G7) et leurs homologues du G5 sahel n'a pas pu s'accorder sur des objectifs en matière de dépenses de santé et d'éducation pour le Sahel.

Les Organisations non gouvernementales ont dénoncé un manque d'engagement du G7 à la veille du sommet, prévu du 24 au 26 août 2019, à Biarritz, en France. Celle tenue à Paris a appelé « les principales organisations internationales et institutions financières à intensifier leurs efforts au Sahel ».

Les ministres du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, et du Tchad, ont souligné l'importance du rôle joué par la Banque mondiale, le Système de développement des Nations unies, la Banque africaine de développement et l'OCDE, en mettant l'accent sur la fragilité dans les pays du G5 Sahel. Cependant, une version antérieure à la réunion de Paris aurait vu la réunion fixer un objectif commun pour augmenter le score moyen du G5 Sahel dans l'indice de capital humain (HCI) de 2018, publié par la Banque mondiale, actuellement situé autour de 0,33.

« Nous nous sommes engagés à atteindre un objectif spécifique [de 0,20 le score moyen en Afrique]. » Compte tenu de l'augmentation de la violence dans la région du Sahel, le chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, Mark Lowcock, a appelé les donateurs à faire davantage pour traiter les causes sous-jacentes. En prenant en compte que les changements climatiques entraînent de graves pénuries alimentaires.

La responsable du plaidoyer chez CARE

France, Sophie Chassot, a regretté l'absence « d'engagements concrets et mesurables avec un objectif spécifique à atteindre ». « Il en a été de même lors de différentes réunions ministérielles », a-t-elle souligné. Avant d'ajouter : « Certains engagements sont pris mais ne fixent aucun objectif à atteindre. »

Pour le directeur de l'Union européenne et de la France pour la campagne ONE, Friederike Röder, la réunion constituait une occasion manquée, soulignant la décision « décevante » de réduire l'objectif d'amélioration des résultats en matière de santé et d'éducation au Sahel. « Tous les mots justes sont là, mais si les mots pouvaient améliorer la vie des filles et des femmes dans les régions les plus pauvres, nous le saurions déjà », a-t-il poursuivi.

Un responsable français, qui a requis l'anonymat, a déclaré qu'il incombait au conseil des gouverneurs de l'IDA, et non aux membres du G7, de fixer des objectifs de dépenses. Les ministres ont publié un communiqué sur le financement du développement, soulignant la nécessité d'élargir l'utilisation catalytique de l'Aide publique au développement pour mobiliser et exploiter l'impact de ressources financières supplémentaires, provenant notamment du secteur privé et de fondations. « Nous nous engageons fermement à soutenir les initiatives visant à mieux mesurer et accroître la transparence des ressources contribuant au développement durable », ont-ils déclaré, soulignant le potentiel des travaux de l'OCDE, sur la mesure de l'aide totale officielle au développement durable.

Noel Ndong

NÉCROLOGIE



La mort, ultime moment de chagrin que l'on ne peut partager avec la personne qui nous quitte, clôt notre parcours sur terre. Elle nous frappe souvent au moment où on s'y attend le moins.

Une dame s'en est allée.

Marie Claire Sangoud, née le 19 septembre 1950, est décédée le 10 juillet 2019 à Brazzaville, après une longue maladie.

Sœur, mère, tante, cousine, amie, collègue, elle garde une place spéciale dans nos cœurs.

Oui, nous perdons un être cher, c'est une immense douleur et un vide affectif !

Le mystère de la mort reste entier tout comme notre espérance.

Nous avons entamé cette douloureuse période de deuil par un recueillement au domicile familial situé au 4 Allée des Vergers - 77200 Torcy, le 13 juillet 2019 à partir de 20h.

Le 14 juillet 2019, une messe sera dite en l'Eglise Saint-Paterne située au 112 de la rue Banner 45000 Orléans en face de la médiathèque, pour honorer sa mémoire.

Cette cérémonie religieuse se prolongera par un moment de recueillement et de partage au 12 Chemin du Méridien 45430 Chécy.

À Brazzaville, la veillée mortuaire se tient au 62 bis de la rue Lekana, à Mougali.

Nous vous communiquerons ultérieurement le programme des obsèques.

Famille Sangoud
Famille Matingou
Famille Mantari
Famille Fila

AFRIQUE DE L'OUEST

L'éco va bientôt remplacer le franc CFA

Les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) se sont accordés, le 12 juillet, sur le nom que portera la future monnaie unique qui devrait entrer en vigueur en 2020.

« À terme, le franc CFA s'appellera l'éco. Nous allons continuer d'y travailler; on espère que ça pourra se faire le plus tôt possible. Les pays qui sont prêts et qui ont fait des efforts importants de bonne gestion, de bonne gouvernance, de maîtrise des déficits, de maîtrise de la dette, seront prêts sans doute en 2020. Il appartiendra aux chefs d'Etat de cette zone de prendre une décision, ce n'est pas à moi de le dire », a annoncé le président ivoirien, lors d'une conférence à Abuja, au Nigeria, quelques jours après l'avoir affirmé à Paris, en marge d'une visite d'Etat.

Huit pays (membres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest UEMOA) vont abandonner le franc CFA et les sept autres leur monnaie nationale. Le projet d'union monétaire entend favoriser l'intégration économique et sociale de la zone.

« Aujourd'hui, le taux de change de l'euro par rapport au franc CFA est de 655,9. Et bien sûr, si les chefs d'Etat décidaient l'année prochaine de changer le franc CFA en Eco parce que nous avons respecté tous les critères de convergence, ce taux ne changerait pas dans l'immédiat. Les pays qui sont prêts et qui ont fait des efforts importants de bonne gestion, de bonne gouvernance, de maîtrise des déficits, de maîtrise de la dette, seront prêts sans doute en 2020 », a expliqué Alassane Ouattara.

En effet, le vœu des dirigeants ouest-africains, depuis 1983, serait de payer prochainement en Eco en Côte d'Ivoire, au Mali, au Nigeria et dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Remplacer le franc CFA, hérité de la colonisation et qui suscite toujours des débats houleux est un projet ancien.

Pour Alassane Ouattara, la parité fixe a plusieurs avantages. « Nous considérons que ce taux de change fixe vis-à-vis de l'euro a bien servi nos économies, maîtrise l'inflation, nous permet d'avoir des taux de croissance les plus élevés du continent. Il n'y a rien de pire pour les populations que l'inflation. Je suis très fier de dire que la Côte d'Ivoire depuis sept ans n'a jamais dépassé un taux d'inflation de 1 à 2% par an, et il faut que cela soit maintenu. »

Pour l'instant, l'heure est au respect des critères de convergences. Notamment le déficit est à 3% du PIB. L'UEMOA est à quatre aujourd'hui. Objectif pour les États membres : descendre à 3% d'ici la fin de l'année pour que l'éco puisse entrer en vigueur l'an prochain.

Selon les dirigeants de la Cédéao, la monnaie unique pourrait être la plus stable possible pour garantir la stabilité de la future zone financière. L'inflation, le déficit et la dette publique devront respecter des normes précises, qu'il faut encore définir.

Autre chantier : la création d'une banque centrale qui devra, entre autres, réguler le taux de change. Aujourd'hui, le CFA est indexé sur une seule et même monnaie : l'euro. L'éco sera flexible et adossé à un panier de devises. L'euro, le dollar, le rouble, toutes ces monnaies permettront de réguler le taux de change de l'éco. Plus le panier est important, plus la monnaie est indépendante.

Yvette Reine Nzaba

DIASPORA

«Pas de tabou» sur le franc CFA, assure Emmanuel Macron

Le président français, Emmanuel Macron, a assuré jeudi que le sujet délicat de l'avenir du franc CFA pouvait être discuté «de manière apaisée» et «sans tabou», alors que les pays d'Afrique de l'Ouest ont confirmé leur intention de se doter d'une monnaie commune.

«C'est un sujet qu'on doit pouvoir ouvrir et qu'on a décidé d'ouvrir ensemble avec nos partenaires africains, de manière apaisée, sans culte du symbole, sans tabou ni totem», a déclaré M. Macron à l'issue d'un débat à l'Élysée avec quatre-cents représentants des diasporas africaines de France, auquel participait le président ghanéen Nana Akufo-Addo.

«Je suis attaché à ce qu'il y ait un succès pour l'intégration régionale de la Cédéao», a souligné le président français à l'intention de son homologue ghanéen, en visite officielle à Paris.

Le franc CFA «a une utilité», a insisté le président français. «On doit garder la part de stabilité que ça apporte mais on doit permettre à toute la région de s'intégrer pleinement dans un espace monétaire intégré».

Les quinze membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) - dont le Ghana - se sont mis d'accord fin juin pour l'adoption à l'horizon 2020 d'une monnaie unique - l'éco - qui sonnerait le glas du franc CFA dans cette région.

«Il y a des défis dans ce projet mais je pense que c'est un modèle. Le développement de



Les présidents ghanéen et français, Nana Akufo-Addo et Emmanuel Macron à l'Élysée le 11 juillet (LUDOVIC MARIN/POOL/AFP)

l'Europe a eu un impact énorme sur le niveau de vie des Européens et l'un des piliers essentiels de ce projet a été la monnaie unique», a observé M. Akufo-Addo.

A l'heure actuelle, huit pays de la Cédéao utilisent le franc CFA, tandis que les sept autres manient autant de devises qui ne sont pas convertibles entre elles.

La valeur du franc CFA, établi en 1945, une quinzaine d'années avant l'indépendance des colonies françaises, est aujourd'hui indexée sur l'euro (1 euro = 655,96 francs CFA), ce qui maintient les économies africaines dans la dépendance de la politique monétaire européenne, une situation régulièrement taxée de «néo-colonialisme».

Les États africains doivent, par ailleurs, déposer 50% de leurs réserves en France. En contrepartie, leur convertibilité illimitée avec l'euro leur donne une crédibilité internationale.

Marie Alfred Ngoma et Camille Delourme avec l'AFP

GROUPEMENT D'HUISSIERS DE JUSTICE, COMMISSAIRES - PRISEURS

Maîtres ESSEBO Benoît & LANDZE Edgard
05, rue Louis TRECHOT, Immeuble OTTA
Centre-ville, 1^{er} étage Primature
Tél : 05 551 07 22 / 06 634 70 27 /
05 558 75 85 / 06 665 23 41
E-mail : esseboedgard@gmail.com
B.P. 359 Brazzaville - CONGO

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA DEMANDE DE : du Bureau Régionale pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé "OMS", situé à Brazzaville, cité du djoué ;

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.

PROCEDERA:

Le Samedi 20 Juillet 2019 à 10 heures précises ;

Dans l'enceinte de l'OMS Afrique, cité du djoué de Brazzaville ;

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de plusieurs effets et biens usagers de l'OMS, constituée du mobilier de Bureau, du matériel électroménager, des ordinateurs de bureau et laptops, des climatiseurs ainsi que d'autres biens et effets mobiliers.

Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, une caution remboursable ou déductible de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA au siège du Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs, situé au n°05, rue Louis TRECHOT en face de la Primature ou au lieu de la vente.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution.

Pour toute information contacter :

Maîtres :

- ESSEBO Benoît, Tél. : 05 551 07 22 / 06 634 70 27

- LANDZE Edgard, Tél. : 05 558 75 85 / 06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 12 Juillet 2019

Pour le groupement
Un des Commissaires-priseurs

Groupement D'H.J
Commissaires - Priseurs
Maîtres ESSEBO Benoît & Edgard LANDZE



Pointe-Noire, le 12 Juillet 2019

Objet : Prorogation de la date limite de réponse.

La Direction de la société ILOGS SA informe le public que la date limite de réponse à l'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0377/07-2019/ILOGS/DG/DAG/jlm/sap du 27 juin 2019 est désormais fixée au 23/07/2019 au lieu du 16 juillet 2019.

NB : Les réponses devront être transmises par courrier à déposer à l'adresse du siège social et par mail à l'adresse : ami.vendorlist@csp-ilog.com

La Direction ILOGS

ILOGS
INTEGRATED LOGISTIC SERVICES
Avenue de Bordeaux (Enceinte du Port)
B.P. 788 - POINTE-NOIRE
RCCM : ILOGS S.A.S. NR/10 B 1412
NIU : M 2006611000106188
REPUBLIQUE DU CONGO

INTEGRATED LOGISTIC SERVICES

BP : 788 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO Tél. : +
(2 4 2) 06. 664. 86. 35 / 05. 559. 86. 35 Site : www.csp-ilog.com

LIVRE

Le colonel Elton Paul Nzaou présente « Maintien de la paix en Afrique : l'expérience congolaise de résolution des conflits »

Publié en mars 2019 aux éditions L'Harmattan, cet ouvrage de 296 pages, présenté récemment à Brazzaville, met en exergue la méthodologie congolaise de résolution des conflits par la négociation et la pratique des symboles.

Présentant son livre, cet expert en opérations de maintien de la paix en Afrique, a abordé les deux parties qui constituent son ouvrage. Elles sont toutes consacrées aux concepts de maintien de la paix, aux opérations de maintien de la paix, de l'Organisation des Nations unies (ONU) auxquelles ont pris part les Forces armées congolaises. Pour ce colonel à la retraite, la République du Congo dispose d'une assez grande expérience en matière de résolution des conflits en interne et en externe. Depuis les années 80, le Congo a participé à plusieurs opérations de maintien de la paix, notamment au Tchad, en Angola, au Rwanda, au Libéria et en Centrafrique. Le maintien

de la paix n'est pas seulement l'affaire des militaires mais de tous, pense-t-il.

Le quatrième ouvrage du colonel à la retraite Elton Paul Nzaou compte deux grandes parties, et est subdivisé en douze chapitres, parmi lesquels « Les conflits, leurs conséquences et les modalités de leur résolution », « Le mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits » et « Les mécanismes traditionnels de gestion et règlement des conflits ».

Faisant la critique littéraire de ce livre, Romain Bienvenu Oba a souligné que « Le maintien de la paix en Afrique » comporte deux grandes caractéristiques majeures, en ce sens qu'il est un essai et une didactique par rapport



L'écrivain et colonel à la retraite Paul Elton Nzaou

à son aspect pédagogique. Selon lui, l'idée maîtresse du livre est la notion de paix, notamment la paix à tous les niveaux.

Comment maintenir la paix et la sécurité en Afrique ?

Au vu des crises et conflits que le monde et l'Afrique traversent, l'auteur s'interroge sur comment maintenir la paix et la sécurité en Afrique ? Quelle en est la nécessité ? Mais au-delà, la réflexion engagée ici porte sur les fondements juridiques des différents textes et/ou traités internationaux, à savoir la charte des Nations unies, l'Acte constitutif de l'Union africaine et leur aptitude à favoriser des actions au bénéfice de la paix internationale. Malgré leur existence, l'application de ces textes ne donne toujours pas la pleine satisfaction aux secteurs du monde en développement. Le critique a mis un accent sur l'objectif du livre. Ce livre vise à exposer le processus du maintien de la paix en Afrique, sous l'angle des relations entre les Nations unies et les organisations régionales, comme l'Union africaine. Où, quand, comment et pourquoi se sont mises en place les opérations de maintien de la paix internationales. Ou encore, quels en sont les moyens ?

Le colonel Nzaou achève son périple intellectuel par signifier que le maintien de la paix est devenu la stratégie d'intervention la plus communément adoptée par la communauté internationale en matière de gestion et de

résolution des conflits de l'après-guerre froide. A cause de la complexité croissante des menaces qui s'imposent à la sécurité internationale, les réponses déployées par les opérations de maintien de la paix sont devenues de plus en plus élaborées. Elles sont devenues de plus en plus fonctionnelles, comprenant désormais la prévention de conflits, l'assistance humanitaire, la surveillance des droits de l'homme, des opérations électorales, la démobilisation et la réintégration, la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit. L'auteur termine son plaidoyer par une citation du président Denis Sassou N'Guesso dans son exégèse sur le pacte panafricain contre l'agression : « Il est temps que l'Afrique reprenne le contrôle de son avenir et cesse de subir en réagissant si peu ou si tard ». Après tout ce qui vient d'être dit, on peut aisément affirmer qu'à travers ce nouvel ouvrage, le colonel Nzaou a fait œuvre utile.

Qui est le colonel Elton Paul Nzaou ?

Doctorant, le colonel à la retraite Elton Paul Nzaou, expert en maintien de la paix en Afrique, a successivement pris part à la création de l'état-major de la CEEAC et de la Force africaine en attente (FAA) de l'UA en qualité de conseiller militaire du Haut représentant de l'UA pour l'opérationnalisation de la FAA. Il a été successivement directeur de cabinet du ministre de la Défense congolais, chef des opérations à la FAA de l'UA... Le colonel à la retraite Elton Paul Nzaou a pris part à la mission de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au Tchad, à l'opération Turquoise puis Minuar II de l'Organisation des Nations unies. Il a été à plusieurs reprises décoré par son pays, par la France, par l'ONU, par l'OUA et l'UA. Titulaire d'un Master I et II à l'université d'Addis-Abeba en Ethiopie et d'un Dess en management, actuellement, le colonel à la retraite, est doctorant à Yaoundé II au Cameroun.

Bruno Okokana

中文国际学校
ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE

ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE

Du nouveau à Brazzaville

- Les inscriptions débiteront en Aout 2019
- Le debut des cours aura lieu en Octobre 2019
- Venez nombreux inscrire vos enfants!

SOYEZ LES BIENVENUS À L'ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE

TEL: 06 615 66 66 / 05 345 66 66

**Une nouvelle école
chinoise au Congo avec
un programme congolais.
Venez nombreux inscrire
vos enfants !**

**Cette école très
modernisée permettrait
à vos enfant de :**

- Etre les premiers au Congo à apprendre le chinois avec les enseignants chinois dès un âge tôt.
- Maitriser la langue chinoise et la culture chinoise.
- Avoir une vue et une pensée internationales.
- Entrer facilement dans les meilleures universités chinoise après le Bac.
- Devenir un modèle pour la coopération sino-congolaise.
- Créer un bel avenir dans la vie

Mail : ecolechinoise@hotmail.com

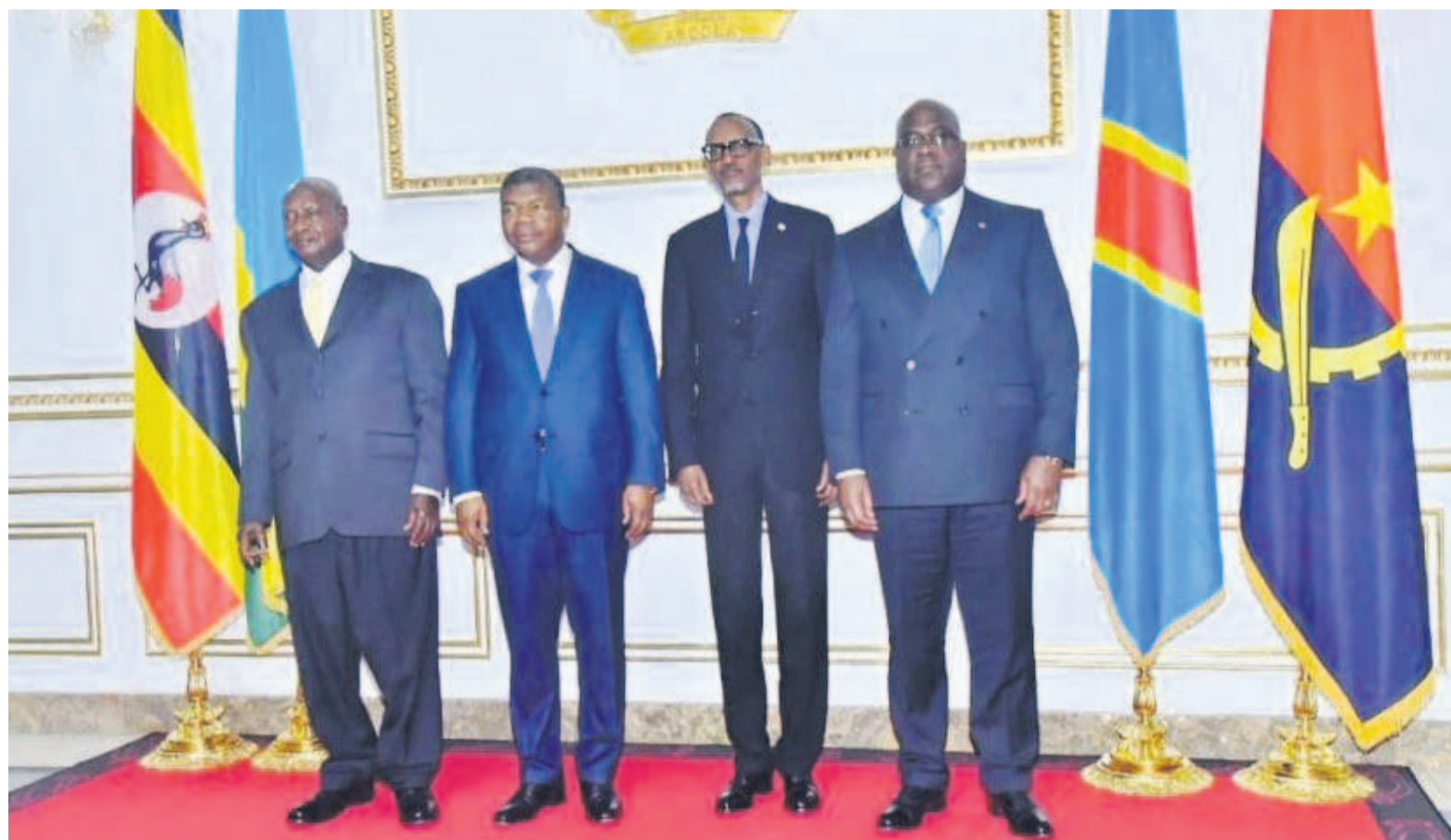
Adresse : 138, Eugène Etienne,
Centre-ville, Brazzaville

SOMMET QUADRIPARTITE DE LUANDA

Félix Tshisekedi impliqué dans la résolution de la crise rwando-ougandaise

Les présidents congolais Félix Antoine Tshisekedi et angolais Joao Lourenço ont, à titre de recommandation découlant de ces assises, pris l'option de s'impliquer dans cette démarche pour renforcer la paix et la sécurité dans la sous-région.

Faisant suite à la tripartite Congo-Angola-Rwanda (CAR) qui s'est tenue à Kinshasa le 30 mai dernier, les présidents Paul Kagame (Rwanda), João Lourenço (Angola) et Yoweri Museveni (Ouganda) se sont retrouvés le 12 juillet à Luanda autour de Félix Tshisekedi (RDC). La présence du chef d'Etat ougandais, à cette réunion quadripartite, tient au besoin ressenti par ses pairs de renforcer la paix et la sécurité dans la sous-région, en cherchant à résoudre le conflit qui l'oppose, depuis près de six mois, avec son voisin rwandais, Paul Kagame. C'est dans un contexte de surchauffe dans les relations rwando-ougandaises que s'est tenue cette réunion qui a permis à chacune de deux parties de mettre un peu d'eau dans son vin en privilégiant l'intérêt de leurs peuples respectifs. Dans le communiqué final publié le 13 juillet, les présidents Félix et Joao Lorenço ont promis de s'impliquer à fond dans cette démarche de réconciliation entre Paul Kagame et Yoweri Museveni pour renforcer la paix et la sécurité dans la sous-région. C'est l'une des grandes victoires de cette



Yoweri Museveni, Joao Lourenço, Paul Kagame et Félix Tshisekedi le 12 juillet à Luanda

quadrupartite tombée à point nommé, au moment où la sous-région fait face à l'activisme des groupes armés. Les quatre chefs d'Etat ont, par ailleurs, souligné « l'importance d'un dialogue permanent, franc et ouvert qui devrait être renforcé tant au niveau bilatéral entre les Etats de la région qu'au niveau multilatéral pour la consolidation de la paix et de la sécurité en tant que principe fondamental d'in-

tégration économique ». Tout en condamnant « la persistance des groupes armés dans l'est de la RDC, réfractaires du processus de paix engagé et qui déstabilisent les pays voisins », ils ont salué les efforts entrepris par les autorités de la RDC en vue de la pacification de l'ensemble du territoire national. Pour en revenir au conflit entre Paul Kagame et Yoweri Museveni, il procède plus de simples suspicions en-

tretenues par une défiance développée, de part et d'autre, sans effort de chercher à tirer les choses au clair par la voie d'un dialogue franc et sincère. Sous le prétexte d'un incident frontalier ayant engendré la mort d'un Rwandais et d'un Ougandais il y a six mois, Paul Kagame avait alors fermé la frontière entre son pays et l'Ouganda, bloquant ainsi une route commerciale pourtant essentielle dans la région. Le président rwandais accuse

alors Yoweri Museveni de chercher à déstabiliser son régime en coopérant avec l'opposition rwandaise et les rebelles hutus. Et le président ougandais, pour sa part, accuse son voisin rwandais d'espionnage. Entre-temps, les deux régimes sont menacés par des rebelles (rwandais FDLR et ougandais ADF) retranchés sur le territoire RD-congolais depuis plus de vingt ans.

Alain Diasso

ADIAAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



BUREAU DU SÉNAT

Le FCC aligne Evariste Boshab et John Tibasima à la première et à la deuxième vice-présidence

On en sait un peu plus sur les membres qui vont composer le bureau de la chambre haute du Parlement pour le compte du Front commun pour le Congo (FCC).

Majoritaire dans les deux chambres législatives, la famille politique dont l'ex-président est l'autorité morale entend prendre le contrôle de l'institution en occupant, s'il en faut, tous les postes du bureau définitif. Ayant reçu le 12 juillet, dans son bureau de GLM, les présidents des

du Sénat attendue dans les prochains jours. Il les a notamment mobilisés autour de la candidature d'Alexis Thambwe Mwamba qu'il a désigné pour diriger le bureau du Sénat. Ce dernier sera secondé par Evariste Boshab (PPRD) et John Tibasima (AAB) respectivement candidats premier vice-président et deuxième vice-président du Sénat.

Pour les autres postes, le FCC a misé sur Maurice Kahum-



Les membres du Comité stratégique du FCC lors de la conférence de presse

Candidats du FCC au bureau du Sénat

Présidence : Alexis Thambwe Mwamba (indépendant)

1^{er} vice présidence : Boshab (PPRD)

2^e vice-présidence : John Tibasima (AAB)

Rapporteur: Pr Kahumba (PPRD)

Reporteur adjoint: Sona (Lamuka/G7)

Questeur : Éric Rubuye (ACO)

Questeur adjoint : Zagbalafio (ATD)

partis et regroupements politiques composant le FCC, Joseph Kabila n'a pas manqué de leur donner des instructions nécessaires en rapport avec l'élection des membres

ba (PPRD) comme candidat rapporteur et Eric Rubuye (ACO) comme candidat questeur. Jean-Pierre Zagbalafio de l'ATD, quant à lui, a été proposé au poste de questeur

adjoint. Le poste de rapporteur adjoint, le seul confié à l'opposition, est revenu à un membre du G7. Et de soutenir en parlant des personnalités choisies que « *c'est une majorité pour travailler avec le peuple congolais, pour participer ensemble avec le gouvernement à la transformation de la société congolaise et rencontrer les préoccupations de notre peuple*

». Ce poste, d'après des indications, pourrait revenir à l'opposition, en l'occurrence au G7, membre de Lamuka. A noter qu'aucun membre de Cap pour le changement, pourtant membre de la même coalition avec le FCC, ne se retrouve sur cette liste. Cependant, rien n'est encore acquis pour le FCC qui doit en découdre avec le regroupement Alliance des forces

démocratiques du Congo et Alliés (AFDC-A), qui s'est déclaré également candidat au poste du président du bureau du Sénat via son leader Modeste Bahati Lukwebo. Revendiquant désormais son autonomie vis-à-vis du FCC, il probable que l'AFDC-A aligne aussi ses candidats à différents postes du bureau du Sénat. Dossier à suivre.

Alain Diasso

NOUVEL ADMINISTRATEUR À LA BAD

Freddy Matungulu met fin à ses activités dans Lamuka

Dans un communiqué, le leader de Congo na biso (CNB), un des co-fondateurs de Lamuka, dit prendre ses distances vis-à-vis de cette plateforme pour se consacrer pleinement à l'effort attendu de lui à la BAD où il vient d'être désigné pour y siéger au Conseil d'administration.

Freddy Matungulu, un des principaux leaders de la plateforme Lamuka, vient d'être désigné, par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, pour siéger au Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD). La nouvelle a, comme il fallait s'y attendre, fait jaser dans l'opinion lorsqu'on sait que l'intéressé demeure, jusqu'à preuve du contraire, membre à part entière de Lamuka, regroupement qui incarne l'opposition au pouvoir actuel. Freddy Matungulu qui, depuis quelque temps, n'était plus très actif dans les activités de son regroupement politique, a vite fait d'accepter



Freddy Matungulu

l'offre présidentielle. « *J'ai répondu favorablement à l'appel et souhaite dire ma gratitude au président de la République* », a-t-il déclaré dans un communiqué publié dans la foulée de sa désignation. Il devient ainsi le représentant non seulement de la RDC mais aussi

du Burundi, du Cameroun, du Congo/Brazzaville, de la République Centrafricaine et du Tchad à la BAD.

Le mandat triennal d'administrateur de la BAD pour les six pays précités, porté il y a peu, par le Cameroun pendant les trois dernières

années étant arrivé à terme le 30 juin 2019, il appartenait à la RDC de prendre le relais. En jetant son dévolu sur Freddy Matungulu qui maîtrise les rouages des institutions financières internationales, Félix Tshisekedi assume parfaitement son choix. Durant son mandat, Freddy Matungulu promet d'assurer à la BAD la défense des intérêts de la RDC et des cinq États « actionnaires » dont il est devenu le mandataire. En conséquence, le nouveau promu met en sourdine sa participation aux activités de Lamuka. « *Ce nouvel engagement international me réimpose des devoirs de réserve. J'attends dès lors prendre une distance conséquente de mes activités politiques militantes, y compris dans Lamuka, pour me consacrer en priorité à l'effort collectif attendu de moi à la BAD, pour le bien de la RDC et de l'Afrique* », fait-il savoir. Un nouveau coup dur pour Lamuka qui, à la suite de Mbusa Nyamwisi qui a rejoint Félix Tshisekedi pour

soutenir sa démarche dans la lutte contre Ebola et contre l'insécurité à l'Est, vient de perdre Freddy Matungulu, un de ses pères fondateurs. Ce dernier qui était en passe de prendre la tête du présidium de Lamuka qui devait lui revenir à la fin de ce mois, en succession à Moïse Katumbi, n'assumera plus cette tâche.

C'est finalement autour de Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito que se négocie le futur de ce regroupement politique qui n'offre plus de gages de sérénité face à un avenir qui paraît de plus en plus brumeux. De la résolution des leaders de Lamuka attendue de la réunion programmée, le 24 juillet, à Lubumbashi autour de Moïse Katumbi dépendra l'avenir de cette plateforme politique et de ses animateurs qui n'émettent plus sur la même longueur d'ondes, quant à la conduite à tenir vis-à-vis du régime actuel.

A.D.

AÉROPORT DE GOMA

Des travaux de réhabilitation et d'extension du tarmac et de la piste

Les ouvrages devront être remis à la CEPTM-PASAG, le 31 mai 2020, afin de servir aux avions et passages utilisant cet aéroport.

La visite effectuée le mercredi 10 juillet sur ces chantiers ouverts à l'aéroport de Goma, dans le Nord-Kivu, a permis à l'équipe de la Cellule d'exécution du Projet de Transport multimodal et du Projet d'amélioration de la sécurité à l'aéroport de Goma (CEPTM-PASAG) ainsi que de la mission de contrôle Intairplan de se rendre compte du niveau d'exécution des travaux de terrassement et de nivellement sur la partie « extension du tarmac » à l'aéroport de Goma.

Il est, en effet, noté que depuis mai 2019, l'entreprise chinoise CFHEC a ouvert un chantier à l'aéroport de Goma, où elle se consacre aux travaux d'extension de l'aire de stationnement sur



Vue des travaux trois mois après leur lancement./CEPTM

une superficie de 8 000 m². Après les travaux d'excavation de la roche, l'entreprise a procédé aux travaux de terrassement et nivellement de cette nouvelle aire de stationnement et les travaux continuent.

Dans les informations fournies par la CEPTM-PASAG,

cette équipe a constaté que ces travaux sont suffisamment avancés et que l'entreprise chinoise travaille d'arrache-pied pour le respect du temps de livraison de l'ouvrage. Conformément au délai d'exécution, les travaux devraient prendre fin le 21 mai 2020. Du côté de

la piste, note la cellule, des grandes transformations sont visibles. Le marteau piqueur et la pelle chargeuse, qui surplombent le grand chantier et qui sont bien visibles de loin, s'attendent au déroctage de la lave pour permettre la réhabilitation de cette piste dans sa lon-

gueur totale estimée à 3000 m. « Si toutes les conditions requises sont remplies, la réception des travaux de piste sera pour le 31 mai 2020 », rassure la CEPTM-PASAG après cette visite du chantier.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

La FBCP dénonce des arrestations arbitraires et des détentions illégales

A en croire l'ONG de défense des droits de l'homme, le changement de régime dans le pays n'a pas encore réussi à mettre fin à ces actes décriés des services de sécurité.

Dans un communiqué du 12 mai, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) relève ses soucis sur l'intégrité physique d'une activiste des droits de l'homme et militante politique évoluant au sein du Mouvement de libération du Congo (MLC), Eugénie Mobutu Mongwa Bakankesa. Cette ONG dit avoir été informé que cette dernière a été inquiétée, depuis 2012, pour avoir offerte de l'espace dans sa résidence pour la tenue des activités politiques de son parti, le MLC. « Les agents des services spéciaux avaient découvert des documents instiguant les anciens militaires de Jean-Pierre Bemba et la population au soulèvement populaire et au renversement du pouvoir en place. Deux hommes aussi ont été arrêtés dans la même affaire et envoyés en prison », a souligné la FBCP dans son communiqué, qui note que celle qui avait offert un endroit pour la tenue de ces activités a été particulièrement visée et a eu de graves démêlés avec le pouvoir de l'époque.

L'ONG qui dit suivre ce dossier sonne l'alerte afin de dire ses craintes pour l'intégrité de cette militante politique. Cette organisation pense que les choses, sur certains points, n'ont pas encore changé. C'est également dans ce sens qu'elle avait appelé le chef de l'Etat à suivre l'exécution de certaines de ses

décisions sur la fermeture des cachots clandestins et le respect de la procédure par les services dits de sécurité. « Selon les dernières informations, Mme Eugénie aurait réussi à quitter le pays. Mais, à l'heure actuelle où l'opinion pense que tout va bien, avec le changement de régime, cela n'est pas le cas. Les agents de service de sécurité procèdent aux arrestations arbitraires, emprisonnements illégaux et les magistrats sont tous dans leurs poches », fait savoir la FBCP.

Cette ONG établie en RDC, qui note que ce dossier n'est pas encore complètement clos, étant donné les pressions subies par sa famille et ses proches de la part de ces dits services, pense que cette militante, où qu'elle se trouve, devrait bénéficier de la protection des institutions des Nations unies et de tout pays signataire de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 et plusieurs instruments juridiques nationaux qu'internationaux. La FBCP appelle notamment tous les pays signataires des textes énumérés ci-dessus, notamment de libérer les demandés d'asile introduites par toutes les personnes se trouvant dans la situation d'Eugénie Mobutu Mongwa dans leurs sols. Ces actions des services de sécurité dont les détentions au-delà du délai fixé par la loi ainsi que des interpellations en dehors de la procédure ont également été dénoncées par l'Association africaine de défense des droits de l'homme, qui avait, en son temps, cité des noms des personnes illégalement détenus dans les installations de ces services.

L.D.

IMPRIMERIE DU
BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

HUMEUR

Les milieux d'éducation ont perdu leur rôle

On a l'impression que la modernisation des cités engendre la prolifération des délinquants. Car la plupart des gens se lamentent de plus en plus du comportement négatif de certaines personnes. On constate, disons-le sans langue de bois, un malaise social dû à un affaiblissement du rôle social des cadres d'épanouissement et d'éducation que sont la famille, l'école, l'église, les orphelinats, les administrations, les équipes sportives, etc.

Dans le cadre familial, il n'est plus rare de voir certains parents encourager leurs enfants à l'incivisme. Au su et au vu des parents, des enfants volent, pillent, braquent et violent. Ils sortent des maisons de leurs parents les mains vides et y retournent aux heures tardives avec des mains chargées d'objets aux origines douteuses.

L'école qui était le cadre d'éveil, d'instruction et d'éducation morale est devenu aujourd'hui un lieu de distraction démesurée et de délinquance. Les cours d'éducation morale et d'instruction civique ne servent plus qu'à gonfler les notes des apprenants. Car quand l'enfant quitte l'école, il oublie tout et à se livre au désordre de la rue.

Et les administrations, au lieu d'être un cadre moralisateur et de savoir-faire, sont devenues des lieux de formation d'îlots sociaux de querelles et de médisances. En langue vernaculaire, on parlerait même des lieux de « songi-songi », autrement dit des lieux de diabolisation.

Voyons maintenant le rapport Église-fidèles. L'Église devient un lieu d'exhibition des actes déplorables. Les responsables religieux brillent par des actes d'antivaleurs que sont adultère, viol, mensonge, vol, escroquerie, trahison, calomnie et autres.

Quant au cadre socio-sportif, un constat amer s'opère ces derniers temps au niveau des équipes. Elles ont cessé d'être les milieux de brassage pour devenir des milieux de divisions. Le vivre-ensemble est en train de s'étioler pour céder la place à la haine, à la jalousie et à l'animosité.

Dans les partis politiques, La cohésion sociale n'est plus enseignée. Le mépris a pris la place de la bonne entente au sein du parti. Au lieu d'élever le débat pour servir le bon sens aux membres et militants du parti en particulier et à toute la société en général, on assiste plutôt à la platitude socio-politique et au mutuel dénigrement. Il sied, somme toute, d'améliorer l'image de ces cadres d'éducation et de formation, car ils déclinent dangereusement.

Faustin Akono

GRAND BANDITISME

De présumés malfaiteurs présentés à la presse

Plus d'une dizaine de voyous ont été exposés au public, le 12 juillet, par les services départementaux de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire que dirige le colonel de police André Mankassa.



Une vue des malfrats

Selon la police, ces hors-la-loi sont pour la plupart des jeunes Congolais qui appartiennent à des bandes criminelles, telles que «B55». Ils sèment des troubles dans quelques quartier de la ville océane. Ces derniers sont aussi responsables de la mort de certaines personnes. Le récent cas est celui d'un jeune homme de 37 ans qui a été tué par des coups de machette au quartier Matendé, dans le quatrième arrondissement, Loandjili. En plus des malfrats, la police a aussi présenté des receleurs comme co-auteurs de plusieurs cas de vols des écrans plasma et autres appareils. « La ville économique ne serait jamais prise en otage par ces bandes criminelles. Ainsi, conformément aux orientations reçues de la direction départementale de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, la police travaillera nuit et jour afin de mieux protéger la population et leurs biens », a signifié le colonel de police André Mankassa .

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les affiches des quarts connues

BNG-Diables noirs, la Jeunesse sportive de Talangaï-Etoile du Congo, Nico-Nicoyé- AC Léopards et AS Otoho-AS Cheminots : telles sont les quarts de finale de la Coupe du Congo masculine qui vont se disputer les 17 et 21 juillet.

Les quarts de finale de la Coupe du Congo mettent aux prises cinq clubs qui ont déjà remporté le trophée face à trois équipes qui tenteront d'inscrire leur palmarès dans cette compétition. Le tirage au sort effectué le 13 juillet au siège de la Fédération congolaise de football a placé les équipes les

elle sera reçue par les Stelliens. C'est l'unique affiche qui met aux prises deux anciens vainqueurs. Les deux formations s'étaient même déjà rencontrées en finale remportée en 2006 sur le score 2-1 par l'Etoile du Congo. « *Ce n'est pas pour la première fois que nous affrontons l'Etoile du Congo. Nous nous sommes rencontrés même en finale déjà. À cette étape, personne ne dément la vérité. Le pourcentage est de 50-50. Si c'est dur pour nous, ce sera très dur pour l'Etoile du Congo. Nous comptons sur nos forces notamment nos joueurs et nos supporters*

Lendouma, président de la section football de l'Etoile du Congo. Notons que la JST est la seule équipe à avoir battu l'Etoile du Congo en aller et retour lors du championnat qui vient de s'achever. Le vainqueur de cette double confrontation sera reçu le 25 juillet par celui des Diables noirs-BNG. Le 31 juillet étant retenu pour le match retour afin de déterminer les finalistes.

Dans les autres duels, AC Léopards sera reçu par Nico-Nicoyé puis l'AS Cheminots fera le déplacement d'Owando à l'aller pour affronter l'AS Otoho. Le vainqueur de l'AC Léopards-Nico-Nicoyé croquera celui de Cheminots-AS Otoho en demi-finale.

Chez les dames, les combinaisons des quarts de finale ont été aussi dévoilées. LAC Colombes sera reçue par Tula ka tula. Rayon du Soleil accueille le FCF La Source. Le CESB sera aux prises aux Diables noirs puis le duel des anciennes championnes entre Epah Ngamba-AC Léopards. Les matches aller vont se jouer le 18 juillet et le retour le 22 du même mois. Le vainqueur de l'AC Colombes-Tula ka tula croquera celui de Rayon sport-La Source en demi-finale puis celui de CESB-Diables noirs recevra le gagnant AC Léopards-Epah Ngamba, le 26 juillet pour l'aller et le 1er août pour le retour.

Rappelons que les finales vont se disputer le 14 août.

James Golden Eloué



René Daniel Louzaya dévoilant l'adversaire de l'Etoile du Congo/Adiac

plus titrées tête de série. Le hasard a voulu que les Diables noirs tenants du titre croisent BNG. Ce club recevra à l'aller et les Diables noirs au retour. La JST qui n'a remporté qu'une fois la Coupe est tombée sur l'Etoile du Congo cinq fois vainqueurs. La JST aura le privilège de recevoir à l'aller avant de négocier sa qualification quand

», a déclaré le secrétaire général de la JST, Benjamin Akouala. « *Je sais que JST est une très grande équipe qui joue bien au football. Mais l'Etoile du Congo s'y attendait puisqu'arrivé à ce niveau, il n'y a plus de calcul. JST est une équipe compétitive mais avec la grâce de Dieu nous irons jusqu'au bout* », a ajouté Ghislain Ngapela

TRANSFERTS

Francis N'Ganga de retour en Belgique

Six mois après son départ de Charleroi pour Chypre, Francis N'Ganga est de retour en Belgique. Le latéral gauche de 34 ans s'est engagé pour un an en faveur de Lokeren, pensionnaire de 2e division belge



Francis N'Ganga a été présenté le 12 juillet à Lokeren (DR)

Libéré de sa dernière année de contrat, sur le 18 mois initiaux, après la relégation de l'Ermis Aradippou, Francis N'Ganga revient en Belgique. Il s'est engagé ce vendredi en faveur du Sporting Lokeren. L'ancien Grenoblois a signé un contrat d'une saison.

Lokeren, qui évolue en noir et blanc comme le Sporting Charleroi où il a passé près de six ans, a été relégué en fin de saison dernière, après 21 saisons d'affilée dans l'élite belge. L'expérimenté défenseur a été recruté pour aider le club à y revenir au plus vite. Son contrat est d'ailleurs assorti d'une saison supplémentaire en cas de promotion en mai 2020.

Comme chez les Zèbres, il y portera le numéro 41. La saison débutera le 2 août sur le terrain du Beerschot-Wilrijk de Dylan Saint-Louis.

Arrivé en janvier 2019 pour jouer les pompier à l'Ermis Aradippou, Francis N'Ganga n'était pas parvenu à inverser la courbe des défaites d'un club à l'agonie (1 victoire et 7 défaites). Le club chypriote, déjà dernier lors de sa signature, a été relégué avec un affreux bilan de deux victoires, 4 nuls et 16 défaites.

Camille Delourme

RÉFLEXION

A propos de l'accord conclu entre le FMI et le Congo

Que les détracteurs du Congo, tout spécialement dans la presse internationale, soient déçus ou plus exactement décontenancés par l'accord que vient de conclure le Fonds monétaire international avec le Congo n'a rien de surprenant. Survenant au terme des longues, très longues discussions qui ont convaincu les experts de cette puissante institution du bien-fondé de la demande d'aide présentée par les autorités congolaises, l'accord annoncé vendredi montre, en effet, que les attaques menées contre celles-ci depuis des mois ne reposaient en réalité sur aucune base sérieuse. S'il en allait autrement, jamais le Conseil d'administration du FMI n'aurait pris le risque d'accorder la facilité élargie de crédit qui permettra au Congo d'accélérer fortement son redressement économique et financier dans les mois à venir.

Le problème qui va maintenant se poser à ces mêmes détracteurs est celui du sérieux de leurs analyses concernant Brazzaville, mais aussi et plus généralement le Bassin du Congo. Se référant jusqu'à présent à des sources pour le moins discutables dans le but de nourrir leurs critiques contre cette partie

de l'Afrique présentée par eux à longueur de colonnes et d'émissions radio comme un désert démocratique, la terre de toutes les dérives, l'enfer de la corruption, ils vont devoir soit faire machine arrière sans pour autant reconnaître s'être trompés, soit trouver de nouveaux arguments négatifs. Avec toutefois cette difficulté supplémentaire qu'en approuvant le projet d'accord présenté par ses experts, le FMI a confirmé le sérieux des décisions prises par les autorités de Brazzaville pour mettre de l'ordre dans la gouvernance interne du Congo et redresser ses finances publiques.

S'il est vain d'espérer que l'image projetée du Congo par les grands médias occidentaux changera du matin au soir tant est prégnante, dans ce monde clos, la pesanteur des a priori et des idées toutes faites, il ne l'est pas de penser qu'une communication rationnelle, argumentée, fondée sur les réalités du temps présent et transmise par les moyens techniques les plus modernes aurait très vite des effets positifs. Bien des pays à travers le monde en ont apporté la démonstration tout au long de ces dernières années, à commencer par le Rwanda que le génocide

de 1995 avait plongé dans la pire des crises et qui a su se positionner dans le groupe de tête des pays africains les plus dynamiques.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, le Congo a désormais entre les mains tous les arguments nécessaires pour prouver à la face du monde qu'il est l'un des pays du continent les mieux armés pour relever les défis de ce temps. Jouissant de la confiance réaffirmée du FMI et bénéficiant des appuis de toute nature qui en découleront, il lui faut simplement mettre en avant les atouts qui sont les siens et qui découlent de la position stratégique qu'il occupe dans une zone géographique et géopolitique qui sera dans les années à venir l'une des plus observées de la planète en raison de ses ressources naturelles.

Jamais, en vérité, une communication active, dynamique, objective n'a été aussi importante et nécessaire pour le Congo en raison des effets positifs qu'elle ne peut manquer d'avoir dans le contexte global qui se précise.

Jean-Paul Pigasse